

## POINTS DE GRAMMAIRE - Négation

La négation est la **forme** négative d'une phrase construite selon le **type déclaratif**. La négation inverse l'information contenue dans la phrase ou proposition. Elle peut décrire une réalité, ou contester une affirmation antérieure.

### I. Construction

#### La négation lexicale (pas directement au programme, mais peut servir pour des « manipulations »)

La négation peut être lexicale, c'est-à-dire que l'opposition est exprimée directement par les termes utilisés. C'est le cas avec

- les adverbes négatifs **non** ou **pas** + **substantif, pronom, adjectif ou adverbe** (pas ici)
- les antonymes (*grand/petit, lent/rapide*) ou les termes formés par dérivation (*volontaire/involontaire*).
- certains **préfixes** qui permettent de former des mots de sens négatif, antonymes du mot de sens positif : **in-** ou **im-** (*invariable, impossible*), **il-** (*illisible*), **ir-** (*irréel*), **mal-** (*malhabile*), **dé-** ou **dés-** (*défaire, déséquilibre*), **mé-** ou **més-** (*médire, mésestime*), **a-** ou **an-** (*anormal, anhistorique*)
- la préposition **sans**. (*Nous avons joué sans toi*).
- la locution conjonctive **sans que** + **subjonctif**. (*Nous avons joué sans qu'il y prenne part*).

#### La négation grammaticale (ou syntaxique, au programme)

- La négation peut aussi être grammaticale ; la syntaxe de la phrase utilise alors des termes négatifs de plusieurs catégories :
  - pronom (rien, personne) ;
  - déterminant (aucun) ;
  - adverbes (ne... pas).
- À l'origine, les mots *goutte, point, pas* ou encore *mie* (pour « miette »), étaient des noms utilisés pour renforcer la négation. Ils ont perdu leur sens avec l'usage, mais on peut le retrouver en imaginant le sens originel de phrases comme « Je ne vois goutte ».
- *Ne... guère* ne nie pas totalement l'affirmation mais indique une très faible quantité. On peut s'en servir pour un effet de litote. Ex : Je n'aime guère cette plaisanterie.
- Une difficulté du français est que la négation est formulée en deux parties. *Ne* est associé à un autre élément, de part et d'autre du verbe ou de l'auxiliaire (ex. : Je ne me souviens plus). Pour nier un infinitif, *ne pas* se place devant le verbe : « Ne pas marcher sur les pelouses ».

La négation à deux éléments		
Premier élément	Deuxième élément	Sens de la négation
Adverbe <i>ne</i>	+ adverbes <b>pas, point, plus, toujours, jamais, nullement, nulle part, pas non plus</b> , etc.	<b>Négation portée à son terme</b> Ex. : <i>Il ne vient pas. Il ne vient jamais. Rien ne va plus.</i>
	+ pronoms <b>rien, personne, nul(le)</b>	
	+ déterminant <b>nul(le)</b>	<b>Négation exceptive</b> Tous les éléments sont niés excepté celui qui suit <i>que</i> . Ex. : <i>Elle ne pense qu'à lui.</i>
	+ conjonction <b>que</b>	
+ adverbe <b>guère</b> , locution adverbiale <b>pas vraiment</b>	<b>Négation restreinte</b> Le propos est restreint à une quantité minimale. Ex. : <i>Il ne vaut guère plus.</i>	

- La langue orale tend à supprimer l'usage de *ne* dans la négation. À l'inverse, dans un registre de langue soutenue, il peut s'utiliser seul (ex. : « Je ne sais que dire »).
- Lorsque la négation porte sur plusieurs éléments, on les coordonne avec *ni... ni*. Ex : Je ne suis disponible ni ce soir ni demain.

### II. Les types de négation

- La **négation totale**, exprimée avec *ne... pas*, ou *ne... point*, inverse tout le sens de la phrase, ou conteste la phrase positive correspondante. Par exemple, « Je ne le savais pas » est le contraire de « Je le savais », ou une affirmation qui sous-entend : « Il serait faux de dire que je le savais ».
- La **négation partielle** ne porte que sur un point de la proposition : *ne* est alors associé soit à un pronom (« Je n'en sais rien »), soit à un déterminant négatif (« Je ne connais aucun des invités »), soit à un complément circonstanciel de lieu (« Je ne trouve mes clefs nulle part ») ou de temps (« Je ne sais jamais quoi lui dire »).
- La **négation restrictive**, malgré son nom et sa tournure, n'est pas réellement une négation, puisqu'elle vise le seul cas positif. On la forme avec *ne... que*, ou *rien... sinon, rien... sauf* (ex. : Il n'aime que les pâtes). On peut ajouter *pas* dans une tournure restrictive pour en inverser le sens : « Le féminisme ne concerne pas que les femmes ».
- La phrase négative peut être à la forme interrogative. On parle d'**interrogation négative** (ou interronégation). (Ne le vois-tu pas ?).
- **Ne explétif** : Après certains verbes (*douter, craindre...*) et certaines conjonctions de subordination (*de peur que, de crainte que, à moins que..., avant que*) **ne** peut apparaître seul sans réelle valeur négative. Il est alors facultatif, on peut le supprimer. (*Je doute que tu ne sois malade, je doute que tu sois malade ; À moins que tu ne sois malade, à moins que tu sois malade*).